



Aux

- membres de la Commission de politique extérieure des deux Chambres
- membres de la Commission consultative pour le développement et la coopération internationaux
- milieux intéressés

Berne, le 17 mars 2017

ACTUALITES DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

PRINCIPAUX DOSSIERS

Situation économique dans les pays en développement

Le Conseil d'administration a examiné un rapport des services du FMI sur les perspectives macroéconomiques des pays en développement. Ce rapport montre que les économies plus diversifiées ont mieux résisté à la récente baisse des prix des matières premières. Par contre, l'endettement a de nouveau nettement augmenté dans certains pays, ce qui réduit la marge de manœuvre budgétaire, notamment pour les investissements d'infrastructure favorisant la croissance.

La Suisse s'est montrée préoccupée par la hausse du niveau d'endettement dans plusieurs pays en développement. Elle a relevé que, du fait de la diversité des situations, les recommandations du FMI devaient être adaptées aux enjeux des différents pays. Les recommandations du FMI revêtent également un rôle central en ce qui concerne les modalités de l'assistance technique.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 12 janvier 2017](#) ainsi que la [publication du FMI](#).

Renouvellement des Nouveaux accords d'emprunt

La Suisse a prorogé sa participation aux Nouveaux accords d'emprunt (NAE) du FMI pour la période 2017 à 2022. La poursuite de la participation aux NAE a été approuvée par le Conseil fédéral, d'entente avec la Banque nationale suisse, le 15 février 2017.

Voir aussi le [communiqué de presse du Conseil fédéral du 15 février 2017](#) ainsi que les [informations générales concernant les NAE sur le site du FMI](#) et les [informations sur les NAE incluses dans la publication du 16 décembre 2016 des Actualités du Fonds monétaire international](#).

Engagement financier du FMI

Des programmes de prêts financés au moyen des ressources générales du FMI (quotes-parts, nouveaux accords d'emprunt et accords de prêts bilatéraux) sont en cours dans 22 pays, dont l'Ukraine. Cet engagement comprend également des instruments d'assurance prenant la forme de lignes de crédit accordées au Mexique, à la Colombie, à la Pologne et au Maroc pour un montant total d'environ 107 milliards de dollars.

Par l'intermédiaire de son fonds fiduciaire RPC, le FMI mène actuellement

des programmes dans 19 des pays les plus pauvres. Les crédits sont financés au moyen d'un fonds fiduciaire spécial et assortis d'un taux d'intérêt nul jusqu'à la fin de 2018.

Une liste à jour des ressources du FMI et des programmes de prêts en cours est publiée sous la rubrique [IMF Financial Activities](#).

L'évolution des programmes d'aide à certains pays est présentée brièvement ci-après:

Maroc

Le Conseil d'administration a adopté le 23 janvier 2017 l'examen 2016 du Maroc. Le Maroc dispose d'une ligne de précaution et de liquidité qui a été renouvelée en juillet 2016 et doit être réexaminée prochainement. Le rapport d'évaluation a relevé les progrès réalisés par le pays dans la mise en œuvre de diverses réformes structurelles ainsi que l'engagement des autorités en la matière. Citons notamment une réforme fiscale visant à élargir la base d'imposition et une décentralisation fiscale qui accordera davantage de compétences aux régions. Le Maroc prévoit aussi un assouplissement de son taux de change. Le pays reste touché par un faible taux d'emploi, un problème auquel il faudrait remédier à l'aide d'autres réformes de la formation et de mesures destinées à améliorer le climat des affaires.

La Suisse a souligné la nécessité d'aborder la décentralisation fiscale suffisamment tôt et avec prudence, car celle-ci pourrait avoir une grande incidence sur la pérennité des finances publiques du pays. Les objectifs prioritaires doivent être d'assurer la viabilité de la dette, de diversifier davantage l'économie et d'assouplir le marché du travail.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 3 février 2017](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Maroc sur le site du FMI](#).

Somalie

La Somalie essaie de reconstruire ses institutions après une guerre civile qui a duré plus de deux décennies. Malgré une situation économique et politique toujours difficile, elle a conclu avec le FMI un programme sans financement («Staff Monitored Programm»). Le pays aura ainsi accès à l'expertise du FMI lors de l'analyse de ses besoins de développement et de la fixation des priorités pour la reconstruction de son économie et de ses institutions. Parallèlement, le FMI accordera à la Somalie une assistance technique, notamment dans le domaine des finances publiques. Les capacités et la gouvernance de la banque centrale ainsi que la surveillance du secteur financier sont d'autres domaines importants qui nécessiteront des réformes structurelles et une assistance technique.

La Suisse a salué les progrès réalisés par la Somalie pour reconstruire ses institutions économiques et politiques. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement et d'un plan de règlement des arriérés financiers, y compris vis-à-vis du FMI, sont des points positifs qui pourraient permettre une normalisation des relations de la Somalie avec le FMI et d'autres bailleurs de fonds.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 27 février 2017](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la Somalie sur le site du FMI](#).

Grèce

Le Conseil d'administration du FMI a achevé le 6 février 2017 la consultation de 2016 au titre de l'article IV. Le Conseil d'administration a reconnu que, depuis le début de la crise, des progrès considérables ont été réalisés pour corriger les déséquilibres économiques. Soutenue par les réformes en cours et l'aide financière des partenaires européens, la Grèce a retrouvé la croissance en 2016. Cette relance devrait se renforcer, à

condition que les mesures d'ajustement soient mises en œuvre complètement. Le Conseil d'administration a toutefois relevé que des risques considérables persistent, liés notamment à la soutenabilité budgétaire, au redressement des bilans des banques et à l'élimination des obstacles structurels à la croissance. Les directeurs ont exprimé des options partagées sur la nécessité et la capacité du pays de poursuivre une politique fiscale impliquant des excédents budgétaires soutenus et continus dans un contexte de reprise économique naissante et de réformes. Plusieurs directeurs jugent nécessaire un allègement supplémentaire de la dette de la part des partenaires européens.

En même temps, le Conseil d'administration a conclu l'évaluation ex post de l'accès exceptionnel accordé à la Grèce en 2012 dans le cadre de l'accord élargi de crédit. Le Conseil d'administration a relevé l'importance, dans un cas comme la Grèce, de se concentrer sur des hypothèses et objectifs réalistes, un financement et un allègement de la dette adéquats ainsi que sur des mesures d'ajustement économique bien articulées, compatibles avec les capacités de mise en œuvre du pays et capables de générer une forte appropriation au niveau politique.

La Suisse a relevé la non-soutenabilité de la dette grecque et la nécessité de mesures supplémentaires d'allègement de dette de la part des partenaires européens fondées sur des hypothèses réalistes. Au niveau des politiques économiques, elle a souligné l'importance d'améliorer la qualité des mesures budgétaires. Elle a également noté l'importance d'intensifier les efforts dans le redressement des bilans des banques et du secteur privé ainsi que dans la réforme structurelle du marché des produits afin de soutenir la relance économique et la compétitivité.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 7 février 2017](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la Grèce sur le site du FMI](#).

Portugal

Le Conseil d'administration du FMI a achevé le 17 février 2017 le cinquième suivi post-programme du Portugal. Le Conseil d'administration a salué la performance économique positive observée sur le deuxième semestre 2016. Il a toutefois noté que la dette publique reste élevée et que les besoins de financement considérables, conjugués aux défis auxquels le système bancaire est confronté, exposent le Portugal à une série de risques, y compris un resserrement des conditions financières. Les directeurs ont souligné l'importance d'un plan d'ajustement budgétaire de moyen terme clairement précisé qui permette d'atteindre un équilibre entre la nécessité de réduire la dette publique et le soutien à la croissance. Ils ont également relevé l'importance de relancer les réformes structurelles afin d'améliorer la compétitivité, le potentiel de croissance et la résistance aux chocs.

La Suisse a relevé la nécessité d'apporter des ajustements structurels au budget et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques afin d'assurer la soutenabilité de la dette. Elle a aussi souligné l'importance de relancer résolument les réformes structurelles.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 22 février 2017](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Portugal sur le site du FMI](#).

AUTRES DOSSIERS

Aide monétaire en faveur de l'Ukraine

La Banque nationale suisse (BNS) a effectué le virement d'une première tranche de crédit de plus de 100 millions de dollars à la Banque nationale d'Ukraine (NBU) le 3 mars 2017. Cette tranche fait partie d'un crédit bilatéral accordé par la Suisse à l'Ukraine dans le cadre d'un programme d'aide monétaire coordonné par le FMI et visant à stabiliser la situation

financière de l'Ukraine.

En février 2015, le Conseil fédéral avait décidé, en accord avec la BNS, que la Suisse participerait à une action coordonnée au niveau international en vue d'apporter une aide monétaire à l'Ukraine. Il a chargé la BNS d'octroyer un prêt de 200 millions de dollars à la Banque nationale d'Ukraine. La Confédération garantit à la BNS le remboursement de ce prêt dans les délais, versement des intérêts compris. L'octroi de ce crédit par la BNS est notamment lié à la garantie que l'Ukraine met effectivement en œuvre le programme du FMI.

L'Ukraine a fourni d'importants efforts de réforme au cours des deux dernières années. C'est pourquoi le Conseil fédéral a estimé, en se fondant également sur le résultat positif de la dernière vérification du programme effectuée par le FMI en octobre 2016, que les conditions nécessaires au versement de la première tranche de crédit sont remplies.

CALENDRIER

17 – 18 mars 2017	Rencontre des ministres des finances et des directeurs des banques centrales des États membres du G20, Baden-Baden, Allemagne
30 mars – 2 avril 2017	Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement, Asunción, Paraguay
21 – 23 avril 2017	Réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, Washington, États-Unis
21 – 23 avril 2017	Assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale, Washington, États-Unis
4 – 7 mai 2017	Assemblée annuelle de la Banque asiatique de développement, Yokohama, Japon
10 – 11 mai 2017	Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Chypre
22 – 26 mai 2017	Assemblée annuelle de la Banque africaine de développement, Ahmedabad, Inde
16 – 18 juin 2017	Assemblée annuelle de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, Jeju, Corée
7 – 8 juillet 2017	Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du G20, Hambourg, Allemagne
13 – 15 octobre 2017	Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, Washington, États-Unis

RENSEIGNEMENTS

Friederike Pohlenz, section Institutions financières internationales, Secrétariat d'État aux questions financières internationales, tél. 058 462 64 63, friederike.pohlenz@sif.admin.ch

Ce bulletin paraît tous les trois mois en langues allemande et française. Après parution, il est également disponible à l'adresse Internet suivante:

www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz---iwf.html